

EP1

REALISATION ET TECHNOLOGIE PARTIE « A » TECHNOLOGIE

SESSION 2003

DOSSIER TECHNIQUE

Le Dossier Technique comprend 10 feuilles y compris cette page

BEP CBCO dominante en Béton Armé du Bâtiment	Code de l'épreuve :	51 23 201	Coef :5
CAP Constructeur en Béton Armé du Bâtiment	Code de l'épreuve :	50 23 208	Coef :5
EP 1 Réalisation et Technologie Partie «A » Technologie	Durée : 4 h	SESSION JUN 2003	Page DR : 0/ 9

**EXTRAIT du CAHIER DES CLAUSES
TECHNIQUES PARTICULIERES
CCTP**

1.0 LOT GROS OEUVRE

1.01 Généralités

L'entrepreneur du présent lot devra se reporter aux chapitres ; « CONDITIONS GENERALES » et « CONDITIONS PARTICULIERES D'EXECUTION »

1.03 . Tableau des bétons

Les différents bétons proposés devront faire l'objet d'un étude en laboratoire que l'entrepreneur soumettra à l'approbation du Maître d'œuvre et du bureau de contrôle.

Béton n° 1 (de propreté)	
Ciment CLK-CEM III / C – 32 ,5	FC 28 = 15 MPa
Béton n° 2 (en contact avec le sol)	
Ciment CLK- CEM II / C 42,5	FC 28 = 30 Mpa
Béton n°3 (planchers hors reprise)	
Ciment CPA- CEM I – 42.5	FC 28 = 25 Mpa
Béton n° 4 (poteaux, façades, poutre de reprise, dalle transfert)	
Ciment CPA – CEM I – 42.5	FC 28 = 30 Mpa
Béton n° 5 (pour mémoire)	
Ciment CPA – CEM 1 – 52.5	FC 28 = 40 MPa

1.05 Tableau des parements coffrés

1.05.1 Parement de classe 1 (indifférent)

Parement brut de décoffrage pour faces cachées ou à enduire dont l'aspect de surface est indifférent.

1.05.2 Parement de la classe R (rugueux)

Parement servant de support à enduit ciment ou plâtre. Ils doivent se présenter sous l'aspect d'une face rugueuse, balèvres enlevées et manques de matières rebouchés

1.05.3 Parement de la classe N (normale)

Parement servant généralement de support à un revêtement mince. Ils doivent se présenter sous l'aspect d'une surface lisse, à balèvres enlevées.

1.05.4 Parement de la classe L (Lisse)

Parement servant généralement de support à un revêtement mince. Ils doivent se présenter sous l'aspect d'une surface lisse, à balèvres enlevées et ragréées dont le bullage n'implique qu'une consommation normale dit de débullage (soit à raison de 0,5 kg /m²)

Il est rappelé à l'Entreprise que l'isolation des façades se fera par l'extérieur.

Localisation

Parement de la classe R

PLénum Faux plafond et faux plancher ainsi que toutes parties destinées à recevoir un enduit pâtre ou ciment.

Parement de la classe N

Toutes faces décoffrées devant recevoir un habillage autre qu'un enduit.

Parement de la classe L

Voiles de façades intérieures, poteaux, poutres et en général tous les ouvrages apparents dans les zones recevant une peinture.

1.07 TOLERANCE DIMENSIONNELLE

Les tolérances de planimétrie, d'aplomb ou de niveau seront les suivantes :

Tolérance ± 5 mm par hauteur d'étage , vérifiée à chaque étage et non cumulative.

a) Voiles – Poteaux – Cloisons

Tolérance de niveau	: ± 5 mm
Tolérance d'implantation	: ± 5 mm
Tolérance de dimensions	: ± 5 mm
Tolérance de verticalité	: ± 5 mm
Tolérance de planéité	: ± 2 mm sur la hauteur d'étage

b) Planchers

Tolérance d'exécution pour ces niveaux : ± 5 mm

c) Coffrage

Par rapport à un cordeau tendu : flèche inférieure à 2 mm sous la règle de 2 mètres

Surplomb non admis

Fruits des poteaux : 5 mm par étage non cumulatif.

Piedroits des tableaux d'ouvertures : 2 mm sur la hauteur

d) trous et trémies

Les trous et trémies réservés pour le passage des canalisations gaines etc... , auront les bords soigneusement alignés
Les tolérances par rapport aux dimensions du trou théoriques sera de 1 cm étant entendu qu'il n'y aura pas de tolérances sur les axes d'implantation.

1.05 Travaux en infrastructure

L'entreprises devra la réalisation des terrassements complémentaires nécessaires à la réalisation de ses ouvrages et comprennent notamment :

Fouilles en rigole ou en trou pour fondations, fosses et réseau sous dallage.

1.05.02 Fondations

Un béton de propreté en béton maigre de 200kg /m³ sera exécuté sous tous les ouvrages reposant sur le sol. L'épaisseur minimale de cette forme sera de 5 cm avec empattement de 5 cm pour permettre le tracé des implantations.

Semelles filantes sur tous les murs et semelles isolées sous les poteaux

Des aciers en attente seront positionnés pour assurer le liaisonnement entre les voiles et les poteaux

Béton de fondation B 30

1.05.03 Voiles

Les dimensions des éléments verticaux dans les parkings conditionnent le respect de la norme NF P 91.120 , relative à la dimension et à l'implantation des places de parking.

Les voiles des niveaux d'infrastructure seront en béton armé.

Coffrage type L,

Béton voiles inter type B25

Béton façades en superstructure B30

Incorporation d'attente type « STABOX » pour exécution ultérieure des corbeaux d'appuis dans le parking si nécessaire.

1.05.04 Poteaux

Coffrage type L y compris sujétion pour coffrage circulaire

Béton type B30 et ferrailage suivant les plans .

Tous les angles saillants des angles verticaux béton armé (poteaux et voiles) seront chanfreinés (2 x 2 cm)

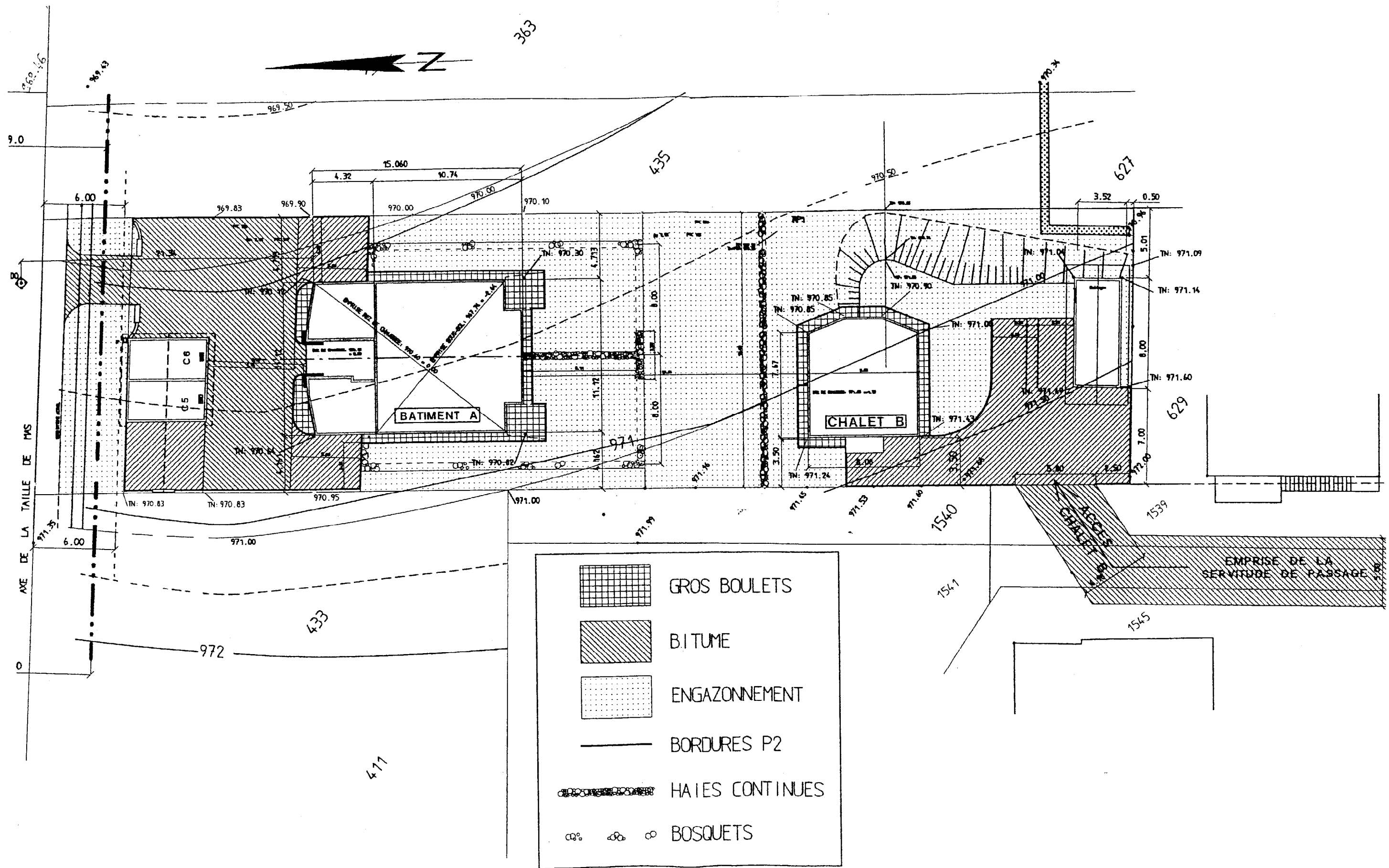
1.05.05 Poutres

Poutres préfabriquées ou coulées en place, compris toutes réservations et insert (hors fourniture).

Tous les angles saillants des poutres béton armé seront chanfreinés (2X2 cm)

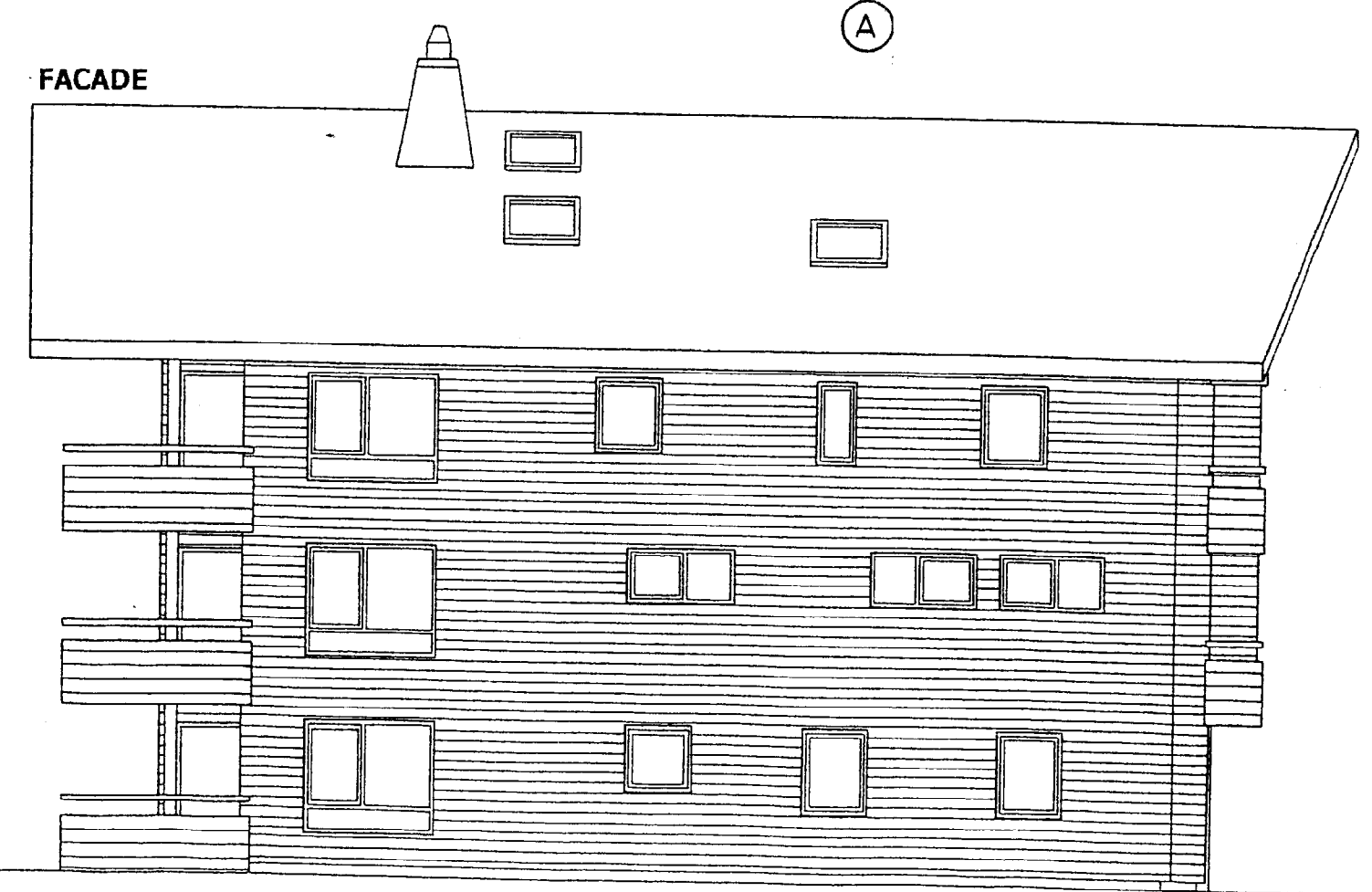
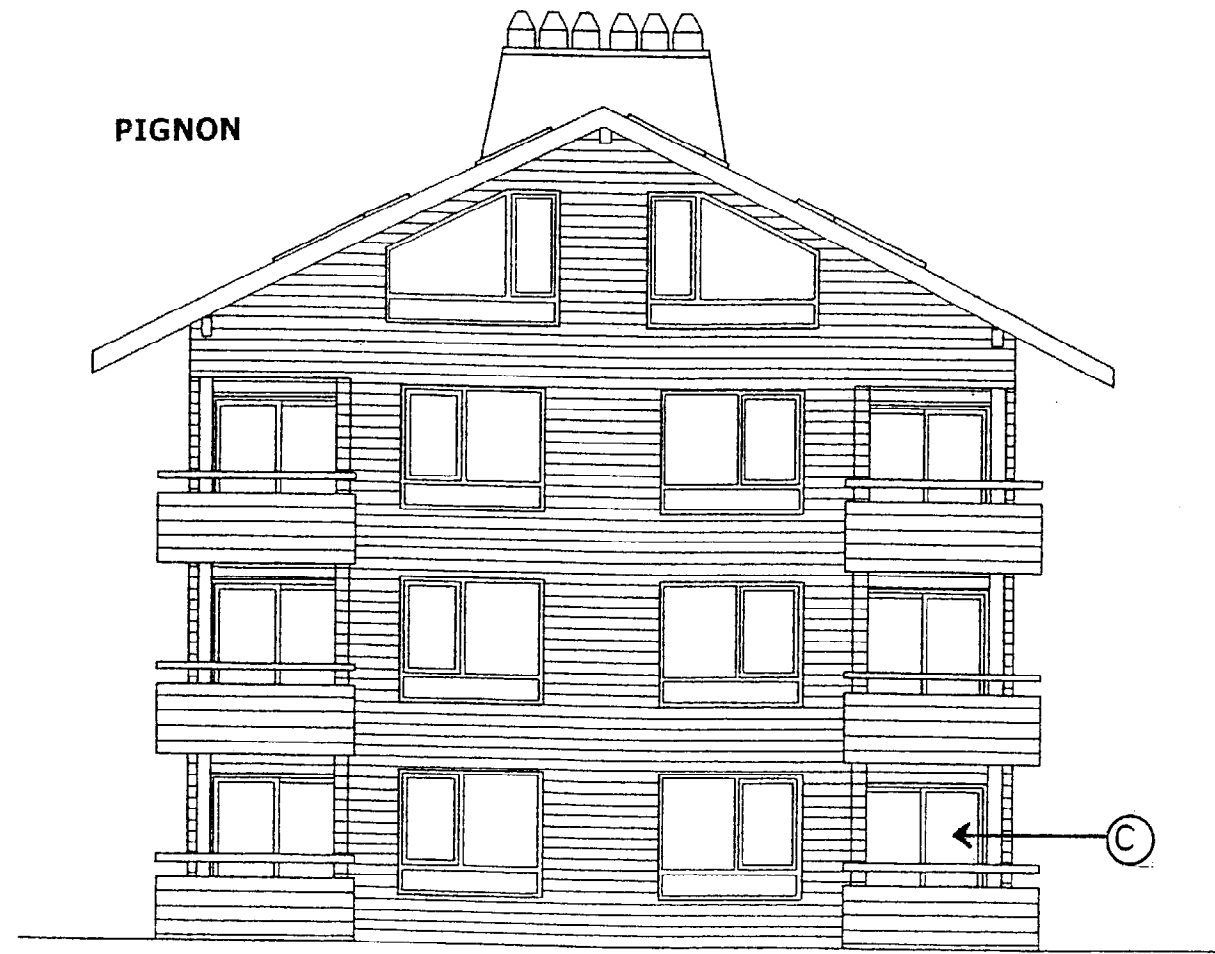
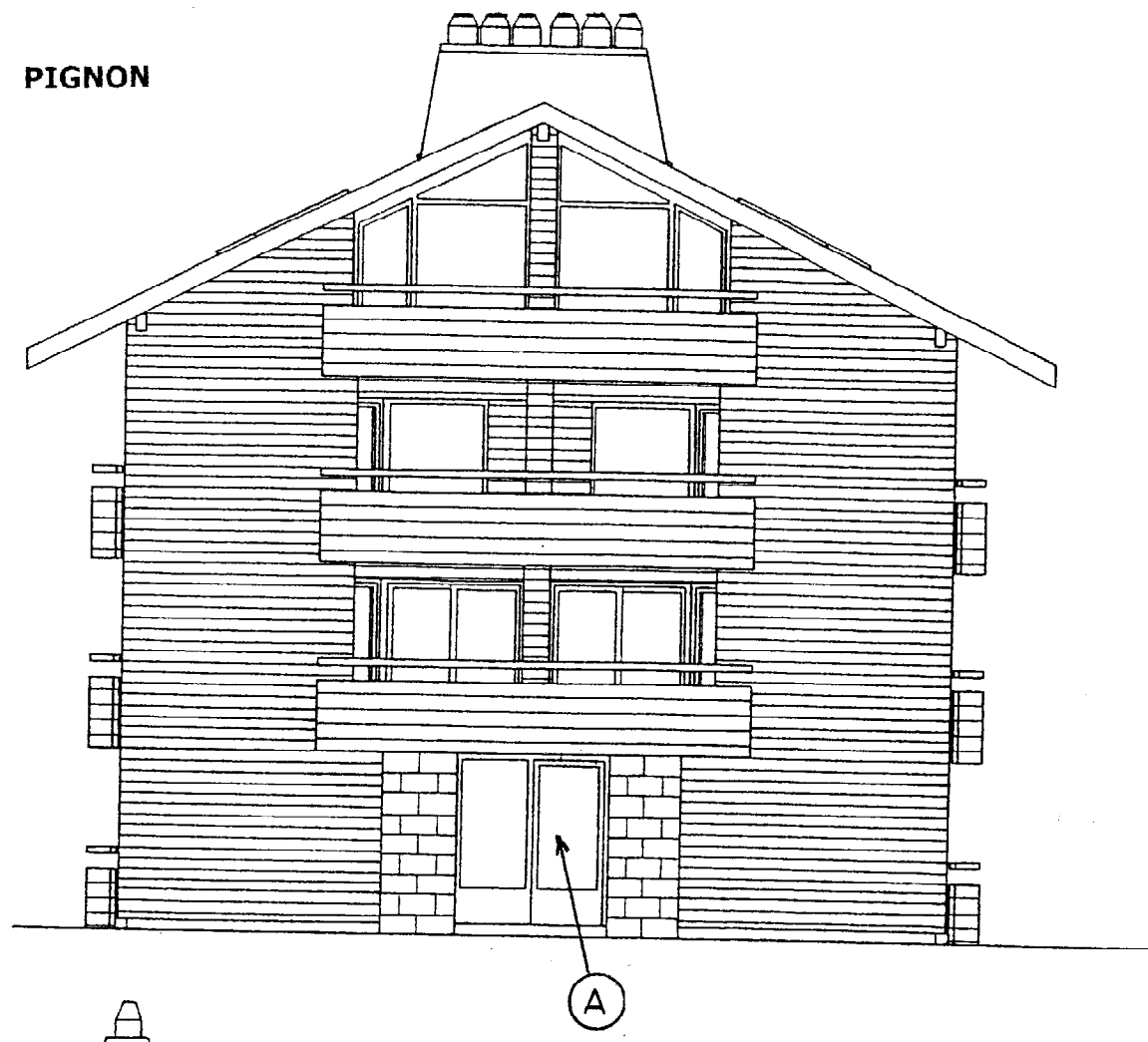
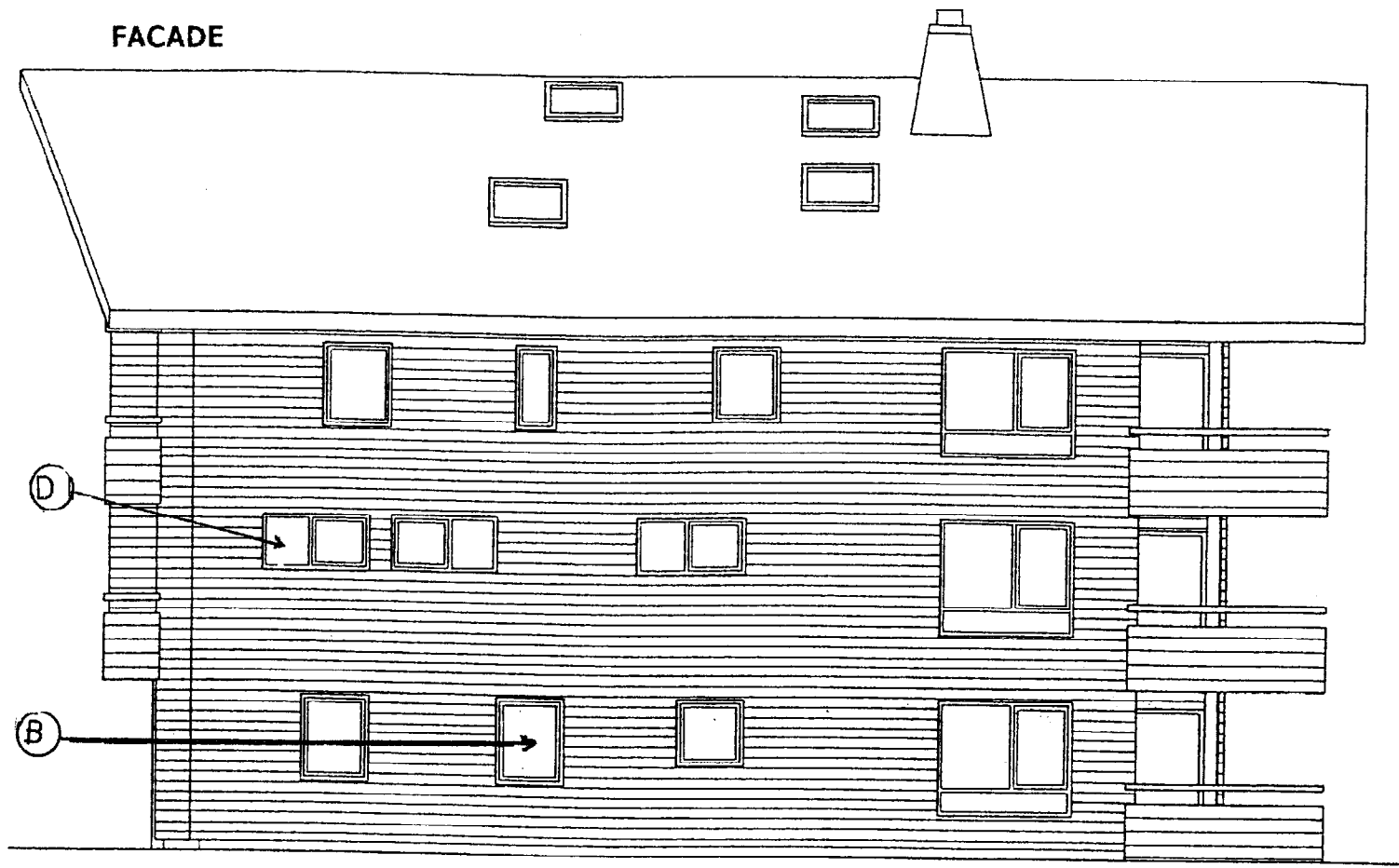
BEP CBGO dominante en Béton Armé du Bâtiment	Code de l'épreuve :51 23 201	Coef :5
CAP Constructeur en Béton Armé du Bâtiment	Code de l'épreuve :50 23 208	Coef :5
EP 1. Réalisation et Technologie Partie « A » Technologie	Durée : 4 h	Page DT : 1 / 9

SESSION
JUN 2003



Bâtiment A - plan de masse - échelle 1/250

BEP CBGO dominante en Béton Armé du Bâtiment	Code de l'épreuve : 51 23 201	Coef : 5
CAP Constructeur en Béton Armé du Bâtiment	Code de l'épreuve : 50 23 208	Coef : 5
EP 1 Réalisation et Technologie Partie « A » TECHNOLOGIE	Durée : 4h	SESSION JUN 2003
		page 2/ 9



Bâtiment A - façade et pignon - échelle 1/100

BEP CBGO dominante en Béton Armé du Bâtiment	Code de l'épreuve : 51 23 201	Coef :5
CAP Constructeur en Béton Armé du Bâtiment	Code de l'épreuve : 50 23 208	Coef :5
EP 1 Réalisation et Technologie Partie « A » TECHNOLOGIE	Durée : 4h	SESSION JUN 2003
		page 3/9